

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 6 novembre 2023

# SUITES DE LA TEMPÊTE CIARAN: POINT DE SITUATION AU 6 NOVEMBRE 2023 À 19 **HEURES**

#### Etat d'avancement du réseau routier :

L'ensemble du réseau départemental est désormais, hormis 53 km en raison de câbles nécessitant des interventions spécialisées.

Des coupures ponctuelles peuvent toutefois être rendues nécessaires pour des interventions sur les réseaux électriques et de télécommunication : l'évolution du réseau des routes reste consultable sur le site <a href="https://www.inforoute29.fr/">https://www.inforoute29.fr/</a>.

La remise en état du réseau communal se poursuit. L'appui ce jour des services de La Poste a permis, à travers un recensement effectué par les postiers en lors des tournées une identification des points nécessitant des interventions (câbles à terre ou obstacles).

Les services de secours restent très fortement mobilisés: 300 sapeurs-pompiers dont 32 renforts nationaux étaient encore déployés ce jour sur le territoire à la fois en secours, sécurisation de bâtiment et sur les routes au côté des services départementaux et communaux.

La mesure préfectorale de restriction d'un abaissement de 20 km/h des vitesses autorisées sur tous les axes reste en toujours vigueur. Les usagers sont appelés à la plus grande vigilance : soyez également en particulier extrêmement prudents à l'approche et sur les zones d'intervention des différents services.

#### Circulation sur le réseau ferroviaire départemental :

La situation demeure perturbée sur le réseau ferroviaire sur les lignes nord. Aucun train ne circule entre Quimper et Brest en raisons des travaux de dégagement des voies encore très importants à mener.

# **Contact presse** Bureau de la communication interministérielle

Les informations régulièrement actualisées à destination des voyageurs sont disponibles ici : <a href="https://www.ter.sncf.com/bretagne/se-deplacer/info-trafic/situation-perturb%C3%A9e">https://www.ter.sncf.com/bretagne/se-deplacer/info-trafic/situation-perturb%C3%A9e</a>

#### Accès à l'électricité

A cette heure, **l'électricité est rétablie pour près de 95 % des clients Enedis finistériens : 38 000** restent privés d'électricité sur 286 000 au lendemain de la tempête.

Plus aucune commune du département n'est désormais intégralement privée d'électricité. Des « lieux de vie » raccordés à des groupes électrogènes, fournis par ENEDIS, restent mis en place dans les communes ou l'accès à l'électricité est encore très partiel.

Les 1 200 techniciens d'Enedis restent pleinement mobilisés pour un retour à la normale le plus rapide possible sur l'ensemble du réseau.

#### Accès à l'eau:

La totalité des réseaux d'eau potable n'est pas encore rétablie.

Pour l'ensemble des communes impactées par des problématiques de distribution d'eau potable depuis le passage de la tempête Ciaran, des distributions de bouteilles d'eau restent organisées auprès de la population par les fournisseurs d'eau ou la préfecture.

#### Accès à la téléphonie :

Concernant la téléphonie, les opérateurs continuent à prioriser le rétablissement des antennes relais pour le réseau mobile avec un objectif de couverture d'un nombre maximal de zones. Sur 1025 sites dans le département, 564 étaient hors fonction au lendemain de la tempête, ce jour à 19h, 180 restaient en remettre en fonctionnement.

Les réseaux filaires et la fibre restent toujours très fortement impactés privant de très nombreux usagers de leur accès au téléphone fixe et à internet. Cette situation pourrait se prolonger dans les zones les plus impactées.

## Informations sur les établissements scolaires :

La très grande majorité des collèges et lycées ont pu rouvrir dès ce lundi matin. Le Conseil Départemental informe de la réouverture le 7 novembre de 8 collèges dans le département.

Certains établissements ne sont cependant pas en mesure d'accueillir les élèves pour des raisons de sécurité bâtiment aire ou de rupture d'eau et/ou d'électricité. 25 écoles publiques primaires restent ainsi fermées. Un accueil des enfants est néanmoins assuré dans chaque établissement en présence des enseignants.

Les informations sont en ligne sur le site du rectorat : <a href="https://www.ac-rennes.fr/dsden29">https://www.ac-rennes.fr/dsden29</a>

#### Rappel de conseils de prudence à l'ensemble de la population :

Depuis le lendemain de la tempête, 38 personnes ont été intoxiquées au monoxyde de carbone en raison de chauffages d'appoints dysfonctionnant ou de groupe électrogènes positionnés en intérieur et 17 personnes prises en charge en hospitalisation suite à des travaux de bûcheronnage, d'élagage d'arbres et de bâchage de toitures.

## Le préfet rappelle de nouveau les conseils de prudence et de vigilance à l'ensemble de la population :

- risque d'intoxication liées au monoxyde de carbone : utilisez avec prudence les appareils de chauffage non électriques (ventilation régulière nécessaire) et les groupes électrogènes (qui ne doivent pas être utilisés en intérieur) en raison des risques d'intoxication au monoxyde de carbone (CO) ;
- si vous entreprenez vous-mêmes des travaux de bûcheronnage, d'élagage ou de bâchage de toiture, portez les équipements de protection individuels nécessaires ; pour les travaux en hauteur, attachez-vous et dans tous les cas ne vous mettez pas en danger ;
- l'accès aux zones boisées reste interdit sur l'ensemble des massifs forestiers du département ;
- ne jamais toucher à des fils tombés à terre, ne jamais toucher à un objet en contact avec un câble électrique, signalez à Enedis tout incident ou anomalie constatée via le numéro 09 726 750 29, 24h/24 et 7J/7.
- Face à <u>la recrudescence de démarchage</u> à <u>domicile frauduleux</u> (pour travaux d'élagages, de bûcheronnages ou de réparations de bâtiment notamment) et à <u>des constats de vols dans les habitations, le Préfet conseille la plus grande vigilance : ne répondez pas aux offres et signalez tout comportement suspect au 17.</u>

Retrouvez sur <u>Facebook</u> et <u>X</u> (Twitter) l'ensemble des rappels à la vigilance et à la prudence.

La cellule d'information au public (CIP) restera joignable le 7 novembre de 09 h à 18 h au **02 90 77 29 00.** Le standard de la préfecture reste par ailleurs ouvert H24 au 02 90 77 20 00.